

Tiré à part

NodusSciendi.net Volume 14 ième Septembre 2015



Volume 14 ième Septembre 2015

Étude Réunie par
BOHUI Djédjé Hilaire
Professeur des Universités



ISSN 2308-7676

Comité scientifique de Revue

BEGENAT-NEUSCHÄFER, Anne, Professeur des Universités, Université d'Aix-la-chapelle

BLÉDÉ, Loïbo, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

BOA, Thiéméli L. Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

DIJMAN, Kasimi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny

KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC

MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB

SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouagadougou

TRAORÉ, François Bruno, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université Paris XIII

VOISIN, Patrick, Professeur de chaire supérieure en hypokhâgne et khâgne A/L ULM, Pau

WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges

Organisation

Publication / DIANDUÉ Bi Kacou Parfait,

Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Rédaction / KONANDRI Affoué Virgine,

Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Production / SYLLA Abdoulaye,

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Sommaire

- 1-EVOUNA Jacques (ENS-UMa, Cameroun) : « Accord du verbe ou sélection du sujet »?
- 2-DIALLO Adama (CNRST/INSS, Ouagadougou, Burkina-Faso) : « Les pronoms clitiques dans le Fulfulde du Burkina-Faso »
- 3-MANDENG Ma Bell Esaïe, Doctorant (Université Ngaoundéré, Cameroun) : « L'aspecto-temporalité verbale et l'expression de l'éloge : une analyse de « Maréchal, nous voilà ! »
- 4-KOUAKOU Konan Séraphin (Université FHB Abidjan Cocody) : « La transgression morphosyntaxique dans Les Sofas suivi de L'œil de Bernard Zadi Zaourou comme caractéristique du français populaire ivoirien »
- 5- ESSOH N. Doreen Christelle, Doctorante (Université Yaoundé I, Cameroun) : « Troubles du langage et les lésions cérébrales précoces : analyse de la désarticulation phonétique chez deux victimes d'infirmité motrice cérébrale »
- 6-DUPUY François Ousmane, Doctorant (Université Johann Wolfgang Goethe. Universitat Frankfurt am Main) : « Réception ambivalente d'un langage hybride chez les écrivains francophones originaires du sud sahara dans l'espace européen »
- 7-DIANDUE BI Kacou Parfait (Université FHB Abidjan Cocody) : « Topolectes, espace et langage : pour une herméneutique de la signifiante spatiale »
- 8-DJOKOURI Innocent (Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo / Côte d'Ivoire) : « La traduction (ou interprétariat) : une forme du DR ? Analyse de Monnè, Outrages et défis »
- 9-IBRAHIMA Sarr (Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal): « Le cinéma sénégalais : un cadre d'expression d'un parler jeune de ville ; Etude de la communication transcodique dans Tundu Wundu, un feuilleton de Abdoulabd Wone»
- 10- KAKDEU Louis-Marie (CERAP, Abidjan/ Côte d'Ivoire, Chercheur associé au Centre d'Études Africaines, Université Babes-Blyai, Roumanie) : « Le langage du populisme au Cameroun »

11-BALGA Jean Paul (Université Maroua, Cameroun): « Parité : réalités ou représentations. Étude des systèmes d'énonciation dans le discours du président François Hollande au forum mondial des femmes francophones à Paris »

12-MULO Farenkia Bernard (Cape Breton University, Canada): « Tu es même comment ? ». Reproche et gestion des faces en français au Cameroun

13-ADOU Amadou Ouattara (Université FHB Abidjan Cocody) : « Ne touche pas à ma face ou la force argumentative de la violence verbale »

14-LAFRIFRA Abdennacer, Doctorant (Université ChouaïbDoukkali-Eljadida, Maroc) : « L'analyse de discours des méthodologues en didactique des langues : le cas des avant-propos de deux manuels scolaires de la 3ème année du cycle collégial marocain »

15-BOHUI Djédjé Hilaire (Université FHB Abidjan Cocody) : « De l'argumentativité de la langue, des actes de langage : étude de cas en pragmatique II »

16- GBAKRE Andoh Jean-Marie (Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo / Côte d'Ivoire) : Interactivité et discoursivité de syntagmes interrogatifs dans le parler ivoirien

L'ASPECTUO-TEMPORALITÉ VERBALE ET L'ÉLOGE : UNE ANALYSE DE « MARÉCHAL, NOUS VOILÀ ! »

Par

Esaïe MANDENG Ma BELL

Doctorant

Département de français, Université de Ngaoundéré, Cameroun

Introduction

L'éloge, l'une des deux formes du discours épideictique, est généralement appréhendé dans des perspectives lexico-sémantique (recherche de vocabulaire et champs lexico-sémantiques à valeur méliorative...), rhétorique¹ (repérage des figures par amplification, hyperboles et par répétition, anaphores...) et parfois syntaxique (identification d'une syntaxe complexe, qui donne une allure grandiloquente et emphatique au discours...). Mais la présente contribution entend se démarquer de ces différentes approches en s'intéressant, elle, à l'aspectuo-temporalité verbale. Il s'agit de voir comment celle-ci participe à la matérialisation du caractère dithyrambique dans un texte, « Maréchal, nous voilà ! » notamment, qui sert de corpus à l'analyse.

Publié en juillet 1941 par André Montagnard (paroles) et Charles Courtioux (musique), « Maréchal, nous voilà ! » a été l'hymne national de la France sous le régime de Vichy, c'est-à-dire sous l'occupation allemande (1940 – 1944) durant la seconde guerre mondiale. C'est un chant à la gloire du Maréchal Pétain et, de l'avis de certains², celui qui « illustre le mieux l'extrême personnalisation du pouvoir ».

Dans l'exposé qui suit, nous allons successivement essayer de montrer comment les caractéristiques temporelles et aspectuelles des verbes de l'hymne

¹ Il faut toutefois reconnaître que l'on n'échappe pas tout à fait à la perspective stylistique. Comme on va le voir, en effet, l'argument de la tautologie sera mis en avant et le qualificatif d'*invraisemblable* associé à l'aspect sémelfactif ne sera pas sans comporter une allusion à l'hyperbole.

² Cf. l'article publié sur l'hymne vichyste par Julien Blottiere sur le blog *L'histgeobox*.

participent à la mise en place du propos apologétique tenu à l'endroit du Maréchal, et comment elles apportent parfois un bémol à la teneur dithyrambique de ce propos.

I – Des formes verbales au service d'un propos apologétique : vers la démagogie ?

I.1– Le rôle du présent dans la performativité de *jur*

Jurer est un performatif. Mais la performativité d'un verbe n'est que virtuelle ; il faut, pour l'activer en quelque sorte, l'utilisation de la première personne de l'indicatif présent et la présence d'un complément référant spécifiquement à l'allocutaire. Un acte illocutionnaire ne pouvant s'accomplir qu'au moment de l'énonciation, et le présent étant le seul tiroir apte à remplir cette tâche, c'est le lieu de souligner son importance dans les vers :

Nous JURONS, nous, tes gars
De servir et de suivre tes pas

Aussi, quoi de plus normal que de trouver un acte illocutoire de promesse exprimé par le performatif *jur*, verbe par excellence de la prestation de serment (un serment qui, faut-il le rappeler, est adressé non pas à la patrie comme c'est généralement le cas dans les chants patriotiques, mais à la personne même du Maréchal Pétain), dans « l'hymne du régime de Vichy, le chant qui illustre le mieux l'extrême personnalisation du pouvoir »³. Notons par ailleurs l'importance de la position de *jurons*. S'il est vrai qu'il constitue en effet le seul acte illocutionnaire, son utilisation dans le refrain ne lui confère pas moins un véritable poids, une sorte d'omniprésence⁴ dans l'hymne. Et c'est dans cet ordre d'idées que l'on peut par exemple lire sur le site internet *bmarcore* « « Le serment de la France à son chef », tel était l'objectif ambitieux de cette célèbre chanson ».

³ Cf. Julien Blottiere, « Maréchal, nous voilà ! » *L'histgeobox*, 2011.

⁴À ce sujet, il serait intéressant de noter que dans une version chantée de « Maréchal, nous voilà ! » qu'il nous a été donné d'écouter sur le site *Youtube*, après l'exécution des deux premiers couplets, c'est le refrain qui est exclusivement repris quatre fois, un peu comme si, du fait son importance, l'on pouvait aisément occulter les deux derniers couplets.

I.2 – Le gérondif présent

EN nous DONNANT ta vie
Ton génie et ta foi
Tu sauves la patrie

Noyau prédicatif dans une proposition absolue, ce gérondif fait référence à la célèbre phrase du Maréchal Pétain dans son discours⁵ du 17 juin 1940 : « je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur ». Et ce qu'il est intéressant de remarquer ici, c'est que cette proposition absolue sert de complément circonstanciel de moyen à « sauves » : le Maréchal n'est autrement présenté que comme celui qui a sacrifié sa vie pour le salut de la France.

I.3 – L'effet de présentification du présent

Comme on va le voir plus loin, le présent convient au caractère élogieux de l'hymne, dans la mesure où il permet d'inscrire dans la contemporanéité du moment de l'énonciation les procès (à dénotation méliorative) reliés syntaxiquement au Maréchal, qui est généralement complément d'objet (« **Te** salue » ; « **t'**aiment » ; « On parle avec tendresse/ **Du héros de Verdun** »). Cela semble encore plus pertinent avec l'indicatif présent du verbe *sauver* : « Tu SAUVES la patrie ». En effet, si ce dernier, du fait de l'emploi du pronom *tu* qui semble instaurer une situation d'interlocution, est nettement perçu comme marquant un fait en cours à l'instant de la parole, les données extralinguistiques n'en disent pas autant.

Tout d'abord, le sauvetage de la patrie dont il est question, historiquement, réfère à deux événements, l'arrivée de Philippe Pétain à la tête du gouvernement et sa signature de l'armistice, survenus successivement les 17 et 22 juin 1940⁶, donc un an avant la parution de « Maréchal, nous voilà ! ». Il s'agit donc d'un fait passé, et non présent, ce qui corrobore l'assertion de Dominique Maingueneau (1999 : 67) selon laquelle « en raison de son mode de procès ponctuel, [un verbe comme *sauver* au présent de l'indicatif] est difficilement acceptable s'il ne s'agit pas d'un présent historique ». Comment justifier alors l'usage du présent ici ? L'on pourrait certes y voir

⁵ Voir « Pétain, Philippe. » Microsoft Encarta 2009. Microsoft Corporation, 2008.

⁶ Voir « Pétain, Philippe. » Microsoft Encarta 2009. Microsoft Corporation, 2008.

une contrainte de la métrique, en ceci que le passé composé, par exemple, aurait engendré un heptasyllabe (« Tu AS SAUVÉ la patrie »), alors que le deuxième couplet⁷ de l'hymne est écrit en vers de six syllabes. Mais c'est surtout qu'il semble que « Tu sauves », de par l'effet de présentification dont il est porteur ici, sied davantage à la temporalité qu'il est convenu de donner au discours que l'on adresse à une personne dont on fait l'éloge. Il y a comme une volonté ferme de maintenir dans la sphère temporelle du présent un procès dont on sait pourtant qu'il est en réalité passé.

I.4 – « sauves » et son itérativité

Revenons-en à la forme « sauves » et prenons en compte le vers qui la suit :

Tu SAUVES la patrie
Une seconde fois

Le syntagme nominal « Une seconde fois » marque indubitablement l'itération du procès. Et cette itération fait écho à un événement historique. Le Maréchal, dont on sait⁸ qu'il fut le principal artisan de la victoire de la France à l'issue de la bataille de Verdun (1916) lors de la première guerre mondiale, est mis en avant parce que la France lui doit à nouveau son salut pour ainsi dire.

Il faut surtout dire que l'itérativité ici ne met pas tant en relief le fait que le procès se produise une nouvelle fois, mais plutôt le fait qu'il se soit déjà produit. En d'autres termes, l'aspect itératif vient rappeler à ceux des Français (les résistants, ceux qui s'opposent au gouvernement de Vichy) qui doutent encore du bien-fondé de l'armistice signé par Pétain que c'est en homme d'expérience, qui a déjà eu à sortir la patrie d'une situation périlleuse, que ce dernier a agi. Ainsi se dévoile un aspect de l'hymne vichyste qui, s'il est certes par essence un texte à caractère laudatif à la solde du Maréchal Pétain, se veut également une invite à la confiance en sa personne.

⁷ Tous les vers des autres couplets sont également des hexasyllabes, à l'exception de ceux du refrain, où alternent hexa et ennéasyllabes.

⁸ Voir « Pétain, Philippe. » Microsoft Encarta 2009. Microsoft Corporation, 2008.

I.5 – Le présent de reportage et l’illusion de la narration simultanée

Considérons les quatre premiers vers du texte :

Une flamme sacrée
MONTE du sol natal
Et la France enivrée
Te SALUE Maréchal !

Les verbes *monter* et *saluer* y marquent des faits sentis comme ayant lieu au moment de l’énonciation. Mais se perçoit également un certain rapport de successivité dans le temps manifestement marqué par la conjonction *Et*⁹, de sorte que de la succession de ces deux présents résulte une espèce de séquence narrative. Cependant, le fait que ces deux procès soient à la fois perçus comme contemporains de l’acte énonciatif et temporellement consécutifs débouche inexorablement sur une aporie. Car il est sinon impossible, du moins très difficile d’envisager une relation de faits dans laquelle les procès puissent être présentés comme ayant cours à l’instant de la parole. Plusieurs événements envisagés ainsi, pour demeurer cohérents avec la logique temporelle, doivent au moins être concomitants. En fait, la seule configuration dans laquelle l’aporie sus-évoquée peut être levée est celle du présent de reportage ; et c’est très vraisemblablement de ce dernier qu’il s’agit ici.

La première raison de l’emploi de ce présent tient sans doute à ce que l’hymne appartient au genre oral ; il est de fait établi que « Dans la tradition linguistique, [le] terme de « présent de reportage » est réservé à usage oral [du présent lorsque celui-ci] est utilisé pour les commentaires en direct d’événements sportifs par exemple » (Facques, 2005). Mais il faut également dire que par le biais de ce présent, le poète arrive à abolir le décalage temporel qui prévaut généralement entre l’événement et l’énonciation dans les narrations ultérieure et antérieure : nous avons affaire à un cas de narration simultanée.

⁹Cette conjonction, il est vrai, pourrait suggérer que les deux procès sont tout simplement concomitants ; cependant l’enivrement de la France (« Et la France enivrée ») est vraisemblablement causé par le début de la montée de la flamme sacrée ; par conséquent « salue » est teinté d’une valeur résultative, laquelle induit naturellement son caractère narratif, c’est-à-dire son ultériorité par rapport à « Monte ».

Ce type de narration, au moyen du présent de reportage, présente, en théorie, la particularité d'être destiné à une instance réceptrice bien circonscrite et surtout d'être effectué *ad hoc*, donc d'une manière si ponctuelle qu'on envisage très difficilement qu'il soit réitéré avec efficacité. Le reportage radiophonique d'un match de football, par exemple, est réalisé par le journaliste à l'adresse des personnes qui écoutent effectivement la radio lors du déroulement du match ; une fois le match terminé, le reportage n'a plus lieu d'être ou, tout au moins, il n'est plus véritablement question d'un présent de reportage ; si le reportage du journaliste vient à être transcrit par écrit, celui qui le lit doit nécessairement se mettre virtuellement dans l'état d'esprit du récepteur qui a effectivement suivi le reportage au moment où a eu lieu le match. Or il convient de remarquer que la brève séquence narrative analysée ici a pour destinataire (précis et unique, pourrait-on dire) le Maréchal Pétain ; c'est en tout cas ce qu'attestent le pronom objet « Te » et le nom « Maréchal » mis en apostrophe. Et si l'on tient compte de ce qu'un hymne est un chant, donc une œuvre destinée à être exécutée un nombre infini¹⁰ de fois, force est de constater que le présent de reportage participe ici d'un désir de maintenir, de perpétuer l'« illusion de la cotemporalité entre [les événements par lui dénotés] et [leur] énonciation » (Ibidem). Aussi peut-on dire que dans le maintien de cette « illusion », laquelle intervient dès les premiers vers du texte et n'est profitable qu'à la personne du Maréchal, réside très vraisemblablement un pan du caractère dithyrambique de l'hymne vichyste.

I.6 – Le présent dans le présentatif « c'est » comme marqueur de la personnalisation du pouvoir

Nous l'avons dit en début d'analyse, « Maréchal, nous voilà ! » est le chant qui, de la manière la plus exacerbée, illustre la personnalisation du pouvoir qui a prévalu sous le régime de Vichy. Et cette extrême personnalisation, dont bénéficie le Maréchal Pétain, comme nous l'avons déjà un peu montré dans les paragraphes précédents, est abondamment signifiée par les formes verbales à valeur laudative repérables dans les deux premiers couplets et le refrain. Or il se trouve qu'à partir du

¹⁰ L'on sait justement que « Maréchal, nous voilà ! », sous le gouvernement de Vichy, était régulièrement diffusé sur les ondes de la radio nationale française, sur l'ensemble du territoire (notamment dans les écoles et lors des cérémonies officielles) et même dans l'empire colonial français.

troisième couplet, excepté la portion de discours direct contenant « levons » et « Regardons » et les possessifs « ta » et « tes », la présence du Maréchal dans l'hymne est comme neutralisée. Ce n'est que dans les deux derniers vers du texte qu'elle est repérable avec l'indicatif présent du verbe être, lequel sert de noyau prédicatif dans des phrases attributives où Pétain n'est autrement défini que comme étant la France même, par essence :

Car Pétain, C'EST la France,
La France C'EST Pétain !

De plus, ces deux phrases, dans lesquelles sujet et attribut, identiques, sont tout simplement intervertis, peuvent être ramenées à un seul énoncé, tautologique celui-ci. En effet, en manière de formalisation, ces phrases équivalent à une formule du type « **X c'est Y revient à dire que Y c'est X** ». Dans la seconde phrase¹¹ attributive, il n'y a donc, du point de vue informationnel, aucun apport, mais juste une répétition. Au demeurant, asserter « Pétain, c'est la France », c'est signifier au plus haut point que le Maréchal est l'incarnation même de la patrie. La tautologie n'apporte alors que plus de netteté et de force aux deux constructions attributives : tout se passe comme si le parolier a voulu achever en apothéose son dithyrambe à l'égard du Maréchal. Aussi faut-il dire que la tautologie a une fonction pragmatique ici, celle de « revendiquer [un] caractère d'évidence [qui ne va pas forcément] de soi pour l'interlocuteur » (Gaudin-Bordes, 2007). D'une certaine manière, en effet, ces deux vers – et l'hymne, subséquemment – s'adressent aussi à ceux des Français (les résistants) qui n'adhèrent pas au gouvernement de Vichy, pour justement solliciter leur adhésion.

Mais, en tout état de cause, il convient d'insister ici sur la valeur du présent, car si construction attributive et tautologie il y a, celles-ci ne trouvent toute leur importance que dans le rôle actualisant dévolu à ce tiroir. Et pour mieux le percevoir, considérons l'effet produit avec, à la place de l'indicatif présent, un temps du passé comme l'imparfait : « Pétain, c'était la France » ou carrément un tiroir à caractère non factuel, le futur : « Pétain, ce sera la France ».

¹¹ Les deux vers en question ici n'étant séparés que par une virgule, il va sans dire que le terme *phrase* n'est pas à prendre dans son acception ordinaire, à savoir celle de groupe syntaxique commençant par une majuscule et se terminant par une ponctuation forte.

I.7 – Des impératifs invraisemblables

Les formes impératives, au nombre de cinq, n'apparaissent que dans les deux derniers couplets, donc dans la seconde partie de l'hymne, à laquelle elles confèrent pour ainsi dire une valeur injonctive. Trois d'entre elles se trouvent dans le quatrième et dernier couplet, à la première personne du pluriel : le poète adresse des injonctions aux Français, mais également à lui-même, si ce n'est avant tout et surtout à lui-même :

N'ÉCOUTONS plus la haine
EXALTONS le travail
Et GARDONS confiance

Les deux autres impératifs, repérables dans le troisième couplet, ont la particularité d'être contenus dans une portion de discours direct :

« Français, LEVONS la tête,
REGARDONS l'avenir »

Ce discours, ainsi que le suggère le vers « Quand ta voix nous répète : » (où le possessif réfère au Maréchal), la paternité en est attribuée à Philippe Pétain. Et c'est à ce titre qu'il est intéressant de noter d'office la première personne employée ici. En parcourant seize discours prononcés par le Maréchal entre le 17 juin 1940 et le 12 août 1941¹², il nous a été donné de recenser 28 formes impératives au sein desquelles se manifeste une écrasante majorité d'impératifs de deuxième personne du pluriel (25 occurrences), pour trois impératifs de première personne. Cet état de choses s'avère pour le moins inattendu si l'on s'en tient à une étude comme celle de Luce Petitjean¹³ (1995), qui a pour objet la forme impérative dans les discours de plusieurs hommes politiques français présidentiables pendant la période 1987-1993¹⁴ ; là, c'est à la situation inverse que l'on est confronté : 237 occurrences de première personne du

¹² Que cet échantillon se limite à une telle période de temps, alors que le gouvernement de Vichy a perduré jusqu'en 1944, nous semble tout à fait opportun, ce dans la mesure où c'est en 1941 que paraît l'hymne vichyste. L'on peut valablement présumer que son contenu, et plus particulièrement la portion de discours direct ici considérée, cadre plus ou moins bien avec les discours effectivement prononcés par le maréchal jusque là et avec le contexte sociopolitique qui prévaut alors. L'on peut retrouver ces discours sur le site internet <http://www.Les pages de «Livres de Guerre ».com>.

¹³ Petitjean, L. (1995). « L'impératif dans le discours politique », in *Mots*, N° 43, pp. 19-32.

¹⁴ Il s'agit entre autres de Balladur, Chevènement, Pasqua, Rocard.

pluriel pour 21 de deuxième du pluriel. Chez Pétain la première personne du pluriel est donc créditée de 10,71%, cependant que ce pourcentage s'élève à 91,86 chez les politiques français du corpus de Petitjean. Il s'avère en effet plus naturel et plus bénéfique pour un politique d'employer l'impératif de première personne du pluriel, car c'est la forme qui participe vraisemblablement à la construction de l'éthos d'un homme qui se veut engager et effectivement impliqué dans les diverses initiatives auxquelles il convie son auditoire par le biais de ses injonctions. Mais le Maréchal Pétain est un politique relativement atypique. Sans vouloir rentrer dans des considérations qui ressortissent à l'histoire et à la politologie, il faut reconnaître le qualificatif de dictateur généralement attribué au chef du régime de Vichy¹⁵. Ainsi, chez ce dernier, la deuxième personne du pluriel vient sans doute corroborer le caractère autoritariste¹⁶ du discours, car tout se passe comme si l'homme se sent la légitimité d'adresser des injonctions unilatérales en quelque sorte, qui n'engagent que les destinataires, dont il se démarque très clairement.¹⁷

Se pose alors la question de savoir pourquoi les impératifs des verbes *lever* et *regarder* se trouvent à la première personne. Il est vrai qu'il ne s'agit là que de propos virtuellement mis dans la bouche du Maréchal par André Montagnard (le parolier) et que nous pourrions n'y voir qu'un choix fortuit, anodin. Mais peut-être faut-il se rappeler la nature apologétique notoire de l'hymne vichyste et considérer qu'en « détournant » ainsi les formes impératives du Maréchal, le poète arrive à humaniser ce dernier, à le préserver de tout soupçon de dictature ou d'autoritarisme qui pourrait entacher sa personne. Le panégyrique ne vise pas seulement à flatter l'égo du Maréchal. L'hymne est certes un texte élogieux produit à l'endroit de ce dernier, mais en tant que chant national, il comporte également (et nécessairement) un message qui est produit à l'endroit de tout le peuple français. Par une espèce de

¹⁵ Ainsi peut-on lire dans l'article consacré à l'hymne vichyste sur le blog *L'Histgeobox* « Il débute une carrière de dictateur à 84 ans ».

¹⁶ L'autoritarisme de Pétain est aussi marqué par des phrases telles que « Je vous tiens aujourd'hui le discours du Chef » (Cf. Discours du 30 octobre 1940 sur <http://www.Les> pages de « Livres de guerre ». com) et par le propos paternaliste qu'il se sent le droit de tenir en vertu de son âge avancé.

¹⁷ Précisons qu'en ce sens nous allons à l'encontre de la position de Petitjean, qui s'oppose à « la conviction courante qui signale la [deuxième personne du pluriel] comme [la] plus impérieuse » (1995 : 26). Selon nous, c'est effectivement la deuxième personne qui est la plus impérieuse. Nous reconnaissons néanmoins la forte capacité incitative dont est porteuse la première personne, puisqu'une forme telle que « *courons* induit à la fois *je parle, je cours et vous courez avec moi* [et que] l'attitude d'instigateur du locuteur est donc très renforcée » (Ibidem).

transfert donc, Philippe Pétain, destinataire primitif de l'hymne (ainsi que le suggère le titre « Maréchal, nous voilà ! »), en devient, virtuellement (il faut bien l'admettre), le destinataire. De là la nécessité pour lui de projeter un éthos engageant, porteur de sympathie à l'égard du peuple français. En ce sens, la première personne du pluriel participe indirectement ou, pour ainsi dire, réflexivement, en tant qu'il s'agit de formes présentées comme ayant été proférées par le Maréchal lui-même et non par une autre personne, à la mise en place du propos dithyrambique tenu à l'endroit de Philippe Pétain. Il faut alors souligner que, contrairement à ce qui se passe avec le futur « renaîtra » notamment (analysé plus bas), nous ne sommes plus très loin du démagogique.

I.8 – Un aspect sémelfactif invraisemblable

La sémelfactivité est une valeur aspectuelle qui concerne un certain nombre de verbes dans l'hymne vichyste. Considérons en premier lieu *jur*er : « Nous JURONS, nous, tes gars, ». Dans la mesure où ce performatif est pleinement employé, c'est-à-dire qu'il sert à l'accomplissement d'un acte illocutoire ; il dénote un procès qui se réalise en même temps qu'il est énoncé : l'action est donc instantanée.

Le verbe *brandir*, du fait de sa télico-atomicité, autrement dit de son appartenance à la classe des achevements, possède aussi un aspect sémelfactif :

Nous, BRANDISSANT la toile
Du drapeau immortel,

Toutefois, il faut reconnaître que ce verbe constitue ici ce que Pauline Haas et Anne Jugnet (2013 : 9) appellent un achèvement gauche, c'est-à-dire une borne initiale, qui implique un état résultant. La durativité inhérente au morphème *-ant*¹⁸, s'il faut en tenir compte, ne sélectionne que la situation stative résultant du procès, laquelle situation correspond concrètement à la toile en suspension. Aussi, si *donner* semble fonctionner de manière identique :

¹⁸ Cette durativité est généralement attestée dans les grammaires par des assertions du genre « Pour le sens, le participe présent envisage le procès en cours de déroulement » (Riegel et al. 2009 : 591).

En nous DONNANT ta vie
Ton génie et ta foi
Tu sauves la patrie

il ne faut pas perdre de vue le fait que le verbe se trouve dans un emploi métaphorique, car *donner sa vie*, c'est la consacrer au quotidien à une tâche bien précise : et en cela le prédicat entier renvoie ici à une activité et non pas à un achèvement. En fait, en vue de déterminer ce dont résulte la sémelfactivité, il faut tenir compte de ce que le morphème *-ant* dont est porteur le verbe est issu d'une forme gérondive, dont le rôle est d'exprimer un procès simultanée par rapport au procès régissant, ce procès régissant étant représenté par *sauver*, verbe d'achèvement. Et eu égard à ce que le gérondif « donnant » fait écho, comme on l'a dit tantôt, à une phrase réellement prononcée par le Maréchal : « je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur », force est de reconnaître que le verbe *donner* se comporte nettement ici comme le performatif *jurer* analysé plus haut.

Sémelfactif est également l'aspect d'*unir* : « Afin de nous UNIR ». L'objet direct, qui est de nombre pluriel, car représenté par *nous*, pourrait laisser penser à l'itérativité. Mais l'action d'*unir* ne peut être envisagée ici comme une série relativement grande d'itérations portant sur chacun des individus auxquels réfère le *nous*. Le verbe, de par son sémantisme même, désigne un procès que l'on accomplit de manière globale et ponctuelle en direction de l'objet.

En sus de tous ces verbes à valeur aspectuelle sémelfactive, *saluer* s'avère tout à fait particulier. Sa position dans le texte est d'emblée intéressante : contenu dans le vers 4 du premier couplet, il s'agit seulement de la deuxième forme verbale, position initiale qui, en soi, est loin d'être insignifiante dans l'analyse :

Et la France enivrée
Te SALUE Maréchal !

En réalité, l'intrinsèque imperfectivité du présent combinée avec un verbe d'achèvement tel que *saluer* constitue un conflit aspectuel dont la résolution passe par deux solutions : soit l'on considère que, par effet stylistique, le mode de procès se trouve dilaté ; soit l'imperfectivité se mue en une série d'itérations du procès qui

corroboreraient la portion de temps relativement grande dénotée par le présent (auquel cas *saluer* aurait pour arguments objet et/ou sujet des éléments de nombre pluriel). Il n'en est rien cependant. Car il faut se souvenir que le présent considéré ici est un présent de reportage, donc un présent de narration véritable. Dans cette mesure, il entretient un rapport paradigmatique étroit avec l'aoriste¹⁹. Et c'est la raison pour laquelle il dénote bel et bien un procès ponctuel, donc dont l'aspect est sémelfactif.

Mais au-delà du conflit aspectuel, il faut se rappeler que le verbe *saluer* a pour sujet «la France», qui renvoie métonymiquement aux Français. Ainsi la sémelfactivité, dont il faut bien reconnaître qu'elle est induite par le caractère narratif du présent, neutralise l'itérativité qu'aurait dû entraîner le métonymique *France*. C'est l'ensemble des Français qui, comme le ferait un seul homme, saluent, apportent leur motion de soutien au Maréchal. Et, prenant en considération le fait que le régime vichyste sous l'occupation était loin de faire l'unanimité parmi les Français, force est de reconnaître que la sémelfactivité induit ici un propos qui n'est pas sans être démagogique en filigrane.

I.9 – Présent gnomique et permansivité

Présent de vérité générale et aspect permansif sont étroitement liés dans «Maréchal, nous voilà!». En effet, c'est principalement l'idée de permanence dénotée par l'un qui induit la permansivité pour la totalité des verbes possédant cette valeur aspectuelle. Ainsi, *parler*, qui est un verbe d'activité devrait, du fait de la valeur d'inaccompli du présent, posséder un aspect imperfectif. Mais, au plan temporel, l'indicatif présent est loin de marquer de manière stricte une action contemporaine du moment énonciatif. Si nous nous en tenons notamment au pronom indéfini sujet *on*, qui donne une portée généralisante au propos, force est de se rendre compte de la valeur gnomique du présent. Cette valeur implique un procès plus ou moins permanent et induit donc la permansivité :

On PARLE avec tendresse
Du héros de Verdun

¹⁹ Même si, cela s'entend, la commutation ne donnerait plus lieu à une narration simultanée.

Quant au verbe être, dont la fonction (copule) et le sémantisme dénotent déjà l'idée de permanence, il doit la gnomicité du présent auquel il est conjugué à la nature parémiologique des phrases dans lesquelles il est contenu :

La guerre EST inhumaine

Car Pétain, c'EST la France,
La France, c'EST Pétain

Du point de vue de l'aspectualité, les sémantismes respectifs des verbes *répéter* et *voir* renvoient à des procès itératif et ponctuel, mais la phrase dans laquelle ils sont contenus sonne également comme une maxime et astreint ces verbes à avoir un aspect permansif. Aussi, dans la mesure où la conjonction *quand* peut-être glosée par *chaque fois que*, peut-on parler, avec Jean Durin, d'itératif gnomique (1987 : 540) :

Quand ta voix nous RÉPÈTE
Afin de nous unir :
[...],
Nous VOYONS luire un ciel.

Dans les vers :

Tous tes enfants qui t'AIMENT
Et VÉNÈRENT tes ans

il ne peut être véritablement question d'un présent de vérité générale, mais le caractère statif des verbes, associé à la valeur durative du présent, induit l'aspect permansif. C'est aussi à cette stativité qu'est dû le permansif dans : « Et GARDONS confiance ».

Aussi est-il intéressant de souligner que, par le biais du présent gnomique et de la permansivité, le propos tenu à l'endroit du Maréchal s'inscrit dans la durée, si ce n'est dans l'éternité ; il acquiert une valeur intemporelle, laquelle convient naturellement à la teneur élogieuse affichée tout au long du texte.

I.10 – L’aspect inchoatif comme le symbole d’une nouvelle ère

Considérons les deux premiers vers du texte :

Une flamme sacrée
MONTE du sol natal

Pris intransitivement, le verbe *monter* désigne tout mouvement ascensionnel (de bas en haut) que l’on effectue. Il constitue ainsi un procès d’activité qui, combiné à la valeur d’inaccompli inhérente à l’indicatif présent, doit induire l’imperfectivité. Toutefois, le circonstanciel locatif représenté par le syntagme prépositionnel « du sol natal », de par sa nuance de provenance, indique clairement le point initial du procès. C’est pourquoi, mieux qu’une action en cours de déroulement, « Monte » dénote avant tout un procès saisi à son commencement ; d’où l’inchoativité. Que l’hymne vichyste débute ainsi par une forme verbale à valeur inchoative peut, semble-t-il, ne relever que d’une coïncidence somme toute saugrenue. Mais, prenant appui sur le caractère apologétique notoire du texte, nous sommes enclin à penser qu’il s’agit là du ton donné pour marquer le symbole d’une nouvelle ère. « Maréchal, nous voilà ! » et Philippe Pétain sont présentés comme symbole et incarnation de la renaissance d’une France pourtant sous occupation. Que dire alors, si ce n’est que nous avons affaire là sinon à un éloge du collaborationnisme – donc à un outrage à l’encontre des Français résistants –, du moins à de la pure et simple démagogie ?

De surcroît, l’aspect inchoatif, et son symbolisme, se poursuivent dans le texte avec les verbes *luire* et *regarder*. Avec *luire*, il paraît à priori incongru de considérer qu’un verbe d’état, à l’infinitif qui plus est, ait un aspect inchoatif. Il devrait en effet s’agir de la permansivité. Toutefois, il faut souligner que l’infinitif assume ici la prédication dans une proposition infinitive, qui peut être glosée par une relative : « Nous voyons un ciel qui luit ». Ainsi, nous ne sommes plus dans le strict cadre du virtuel traditionnellement véhiculé par ce temps *in posse*. L’infinitif *luire* dénote donc un procès factuel, et non un événement envisagé dans sa simple possibilité d’être. Cela dit, le caractère factuel de l’infinitif, à lui seul, ne suffit pas à conclure à l’inchoativité. Il faut pour cela s’en remettre au cadre phrastique global dans lequel se trouve *luire*, et plus précisément au premier vers du troisième couplet introduit par *quand*. Cette conjonction, nous l’avons dit plus haut, est très nettement teintée d’une nuance d’habitude, laquelle autorise la glose par *chaque fois que*, *toutes les fois que*. Il

semble alors que le procès dénoté par « répète », sous l'influence de la nuance d'habitude portée par *quand*, soit le déclencheur des procès dénotés par *voyons* et *luire*. *Luire* ne renvoie donc pas simplement à un état (auquel cas l'aspect serait permansif), mais à une situation stative saisie à son commencement, en ce sens qu'elle découle d'une autre réalité processuelle. Observons pour mieux nous en convaincre la possibilité de la glose suivante :

Chaque fois que ta voix nous répète,
[...]
Nous voyons un ciel qui commence à luire.

En ce qui concerne *regarder* : « REGARDONS l'avenir », remarquons d'emblée, comme l'assertent Riegel et al. (2009 : 579), que « L'impératif présent situe le procès dans l'avenir, à un moment postérieur au point de l'énonciation. » L'impératif envisage donc le procès de manière prospective, dans un avenir généralement immédiat, à moins que le cotexte ne le pousse dans le lointain : « Partez dans un an ». En ce sens, nous pourrions conclure à un aspect du futur proche. Mais ce serait là une analyse hâtive : en témoignerait d'ailleurs à suffisance le peu de naturel, si ce n'est l'incongruité d'une paraphrase du type : « Soyez sur le point de partir ». Notre propos, toutefois, n'est pas de dégager de manière définitive la valeur aspectuelle en langue de l'impératif. Revenons tout simplement à « Regardons », qui nous concerne ici, et soulignons que lorsqu'un locuteur (le Maréchal Pétain en l'occurrence) met à la forme impérative un prédicat dynamique et duratif, cela implique nécessairement son désir de voir son interlocuteur enclencher le procès. Lorsqu'un gradé de l'armée adresse à un soldat l'ordre de marcher, implicitement et logiquement, c'est d'abord le début du procès « commandé » qu'il envisage : « Marchez, soldat » équivaut à « Enclenchez le mouvement de la marche, soldat ». L'impératif associé à un verbe d'activité sélectionne donc avant tout le commencement du procès²⁰.

²⁰ Nous tenons à préciser ici que dans toute la littérature portant sur la notion d'aspect consultée par nous, il ne nous a pas encore été donné de découvrir des éléments tentant de déterminer la valeur aspectuelle prototypique de l'impératif. L'analyse effectuée là ne relève donc que d'une intuition théorique personnelle qu'il est, s'entend, nécessaire d'approfondir.

II – Des formes verbales qui atténuent le caractère dithyrambique du propos : éviter la démagogie ?

II.1 – Le rôle modalisateur du futur

Considérons les six vers suivants :

Tu nous as redonné l'espérance
La patrie RENAÎTRA

Tu as lutté sans cesse
Pour le salut commun
On parle avec tendresse
Du héros de Verdun

Ces vers laissent voir deux passés composés remarquables de par leur relative proximité dans le texte : le premier, celui du verbe *redonner*, se trouve dans le vers antépénultième du refrain, tandis que le second est repérable directement dans le premier vers du deuxième couplet. Leur emploi ici est compréhensible en ce sens que, associés au sujet « Tu » représentant le Maréchal et aux compléments à dénotation méliorative « l'espérance » (objet) et « le salut commun » (circonstanciel de but), ils rapportent, de manière dithyrambique, des faits accomplis par Philippe Pétain ; et ces faits-là, quoique passés, le parolier, sans doute pour les maintenir présents à l'esprit du destinataire ainsi qu'au sien, les met sous l'égide d'un tiroir, le passé composé, dont le rôle essentiel est d'empêcher la relégation de procès déjà accomplis à une sphère temporelle complètement révolue.

De proximité entre ces deux passés indéfinis, on en arrive même à une similitude sur le plan syntaxique. De fait, il faut noter le rapport, parataxique, qui s'instaure entre chacune des propositions dans lesquelles sont contenus ces passés composés et les propositions qui leur succèdent. Plus précisément, s'il fallait convertir cette subordination implicite en hypotaxe, il s'agirait d'une phrase complexe avec subordonnée causale :

Puisque²¹ tu nous as redonné l'espérance

La patrie renaitra

Puisque tu as lutté sans cesse

Pour le salut commun

On parle avec tendresse

Du héros de Verdun

C'est dire que des couples « as redonné »/« renaitra » et « as lutté »/« parle », il se dégage très nettement un rapport de cause à effet.

Toutefois, il s'avère intéressant de remarquer, entre ces deux cas de subordination implicite, une différence. C'est que, si dans le rapport tantôt évoqué la cause est invariablement prédiquée au passé composé, il n'en va pas de même pour l'effet, qui se trouve tour à tour au futur simple et à l'indicatif présent. Cette dissimilitude, quoique anodine *a priori*, se révèle, à l'analyse, tout à fait déterminante. Déterminante, non pas en ce qui concerne l'indicatif présent, car c'est le tiroir dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est courant dans l'hymne vichyste et qu'il sied au propos élogieux tenu à l'endroit du Maréchal (« On parle avec tendresse/ Du héros de Verdun »); aussi, une cause précédant logiquement l'effet par elle engendré, si nous voulons simplifier les choses à l'extrême, l'emploi du présent s'avère tout à fait normal dans la mesure où il correspond à la position qui doit être la sienne (la cause) sur l'axe basique du temps; autrement dit, la cause « as lutté » au passé entraîne logiquement une conséquence « parle » dans le présent. D'où vient alors le saut en quelque sorte effectué directement du passé au futur dans le couple « as redonné »/« renaitra » ?

Il convient de souligner qu'il est question-là de la seule occurrence de futur simple dans le texte, et qu'elle est sans doute celle qui sied le mieux au contexte historique dans lequel est produit l'hymne vichyste. En effet, une substitution de « renait » à « renaitra » mettrait très vite en lumière l'incidence que le présent²² aurait

²¹ Cette subjonction, il est vrai, « n'indique pas une véritable cause, mais sert à introduire la justification de ce que l'on dit » (Greisse et Goosse 2008 : 1489).

²² Dans son discours du 25 juin 1940 (voir <http://www.Les pages de «Livres de Guerre ».com>), où Pétain annonce aux Français les conditions de l'armistice, on peut lire « Une jachère emblavée, c'est une portion de la France qui renait ». Il est crucial de remarquer ici que si le verbe *renaitre* est conjugué au

eu à la place du futur. Étant donné que le sujet ici c'est « La patrie » et non plus la simple personne du Maréchal (objet indirect de « parle »), il était sans doute délicat pour André Montagnard de pousser son discours jusqu'à la pure et simple démagogie avec un propos totalement erroné, ce qui aurait été le cas si le procès avait été situé dans la contemporanéité du moment de l'énonciation. De fait, en 1941, au moment où est publié « Maréchal, nous voilà ! », la France est sous occupation allemande ; quoi de plus démagogique alors et même outrageux que d'asserter haut et fort que « La patrie RENAÎT » ! Ainsi, de par son caractère non factuel et la part d'incertitude qui lui est inhérente, le futur simple permet au poète de marquer une certaine réserve en incitant simplement à l'espoir en un avenir meilleur, lorsqu'il s'agit d'une chose aussi délicate que la patrie, même dans un texte apologétique. Là s'illustre d'une manière assez patente la part de modalité généralement reconnue au futur.

II.2 – Le présent, noyau prédicatif dans une relative restrictive ?

Dans le premier couplet de l'hymne, les verbes *aimer* et *vénérer* marquent des faits contemporains de l'acte énonciatif, avec la particularité d'être les deux noyaux prédicatifs d'une relative restrictive : celle-ci, si l'on s'en tient au strict critère de la ponctuation²³, restreint l'extension du substantif « enfants », ce qui est loin d'être fortuit :

Tous tes enfants qui t'AIMENT
Et VÉNÈRENT tes ans

Imaginons en effet la suppression du pronom relatif *qui* ou, mieux encore, l'insertion devant lui d'une virgule²⁴, laquelle viendrait transformer la restrictive en explicative ; le message ne serait plus le même : cela voudrait dire que le Maréchal Pétain est aimé et vénéré de tous ses²⁵ enfants. Or s'il est vrai que le gouvernement de Vichy, à

présent et qu'il a pour sujet « la France », celle-ci fait l'objet d'une modalisation marquée par la locution déterminative « une portion de » à valeur restrictive.

²³ L'on fait fi là de ce que « ce critère est loin d'être fiable de façon systématique : si sa présence est bien la marque d'une apposition, et donc du statut [explicatif] de la relative, son absence ne permet pas de conclure quoi que ce soit. » (Loock, 2013 : 23).

²⁴ Une virgule que l'on insèrerait également à la fin de la relative.

²⁵ Eu égard à l'attitude extrêmement paternaliste dont a fait montre Philippe Pétain envers les Français lorsqu'il exerçait le pouvoir, l'on part du principe que derrière le possessif « tes » se cache la totalité de

travers sa politique de collaboration avec l'occupant nazi, a bénéficié d'une certaine adhésion en France, le mouvement de résistance, à la tête duquel se trouvait une figure comme celle du Général de Gaulle, ne peut être occulté. Ainsi, ceux qui aiment le Maréchal et vénèrent ses ans, ce ne sont pas tous les Français, mais seulement ceux de ces derniers qui sont partisans du collaborationnisme. Nous voyons donc comment la fonction prédicative assurée par *aimer* et *vénérer* dans la relative restrictive (?) en question ici est étroitement reliée à la réalité historique. Aussi est-il possible de dire que la restriction participe ici d'une volonté de réserve, réserve d'autant plus manifeste qu'elle vient en quelque sorte nuancer le propos tenu plus haut dans le couplet à savoir que c'est « la France [tout entière qui] salue [le] Maréchal ».

Conclusion

L'analyse qui s'achève laisse clairement voir un incontestable dénivellement entre des formes verbales à valeur laudative et d'autres dont le caractère dithyrambique se trouve édulcoré pour ainsi dire ; ce dénivellement va nettement au profit des premières, preuve, s'il en faut, que « Maréchal, nous voilà ! » est parcouru de bout en bout par une rhétorique du panégyrique, laquelle, nous l'avons vu, frise souvent la démagogie. Toutefois, les analyses effectuées dans la section II ne sauraient être considérées comme des faits négligeables.

Qu'il nous soit permis, à ce sujet, de revenir quelque peu sur la nature de la relative contenant *aiment* et *vénèrent*. En fait, rien n'empêche de considérer cette relative comme une explicative, le critère de la ponctuation n'ayant en effet rien de systématique (Loock, 2013 : 23). Il faut même dire qu'une telle interprétation corroborerait nettement la teneur apologétique de l'hymne. Dire de Philippe Pétain qu'il est aimé et vénéré de tous ses enfants (les Français), c'est sans conteste faire dans le dithyrambique, quoiqu'il faille reconnaître que ce dithyrambique est poussé à son paroxysme, ce qui *in fine* aboutit à de la pure et simple démagogie. De plus, la relative explicative viendrait justement « expliquer » le procès au passé composé dans le dernier vers du premier couplet : c'est parce que les enfants du Maréchal aiment et vénèrent ce dernier qu'« À [son] appel suprême/ Ils ont répondu

la population hexagonale, que le Maréchal, en vertu de son âge avancé, considérait pour ainsi dire comme sa progéniture.

présents ». En tout état de cause, il se dégage de cette relative une réelle ambiguïté, car il n'est pas possible de savoir précisément qui sont présentés comme aimant et vénérant le Maréchal ; sont-ce tous les Français ou seulement une portion donnée de ceux-ci ? Remarquons, au reste, que cette ambiguïté semble se projeter à un niveau supérieur, celui du texte dans son ensemble.

C'est que les deux situations qui sont présentées dans la section II vont à l'encontre de ce qui a été démontré tout au long de la section I, notamment avec l'inchoativité du verbe *monter* et l'aspect sémelfactif de *saluer*. Cela entraîne, à l'analyse, un intéressant contraste, voire une sorte de brouillage des pistes, car l'hymne vichyste semble sous-tendu, dans une moindre mesure certes (les formes à valeur élogieuse l'emportant bien sûr), par une dialectique du démagogique et du non-démagogique, dans laquelle l'on doit peut-être déceler un propos beaucoup plus subtil qu'il n'y paraît.

Bibliographie

Corpus : Montagnard, A. et Coutieux Ch. (1941). « Maréchal, nous voilà ! »

Durin, J. (1987). « Sémelfactif/itératif/gnomique en aspectologie », in *Revue des études slaves*, Volume 59, N° 3, pp. 535-545.

Facques, B. (2005). « Le présent de reportage dans la presse quotidienne », *CORELA, Numéros thématiques / Colloques AFLS*.

Gaudin-Bordes, L. (2007). « La tautologie », in *Analyse pragma-énonciative des figures*, Journée CONSCILA, Université de Nice Sophia-Antipolis.

Grevisse, M. et Goosse, A. (2008). *Le bon usage*, 14^{ème} édition, Bruxelles, De Boeck Supérieur.

Haas, P. et Jugnet, A. (2013). « De l'existence des prédicats d'achèvements », in *Lingvisticae Investigationes*, pp. 1-36.

Loock, R. (2013). « Pour (enfin ?) en finir avec les deux types de relatives : la linguistique face aux limites de la catégorisation », in *Cercles* 29, pp. 21-45.

Maingueneau, D. (1999). *L'énonciation en linguistique française*, 2^{ème} édition, Paris, Hachette Supérieur.

Mulo Farenkia, B. (2009). « Dire l'admiration à la camerounaise », in *Nordic Journal of African Studies* 18 (1), pp. 110-128.

Petitjean, L. (1995). « L'impératif dans le discours politique », in *Mots*, N° 43, pp. 19-32.

Riegel, M. et al. (2009 [1994]). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Wagner, R. L. et Pinchon, J. (1991). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

Annexe

« Maréchal, nous voilà ! »

Une flamme sacrée
Monte du sol natal
Et la France enivrée
Te salue Maréchal !
Tous tes enfants qui t'aiment
Et vénèrent tes ans
A ton appel suprême
Ont répondu "Présent"

Refrain:

Maréchal nous voilà !
Devant toi, le sauveur de la France
Nous jurons, nous, tes gars
De servir et de suivre tes pas
Maréchal nous voilà !
Tu nous as redonné l'espérance
La Patrie renaîtra !
Maréchal, Maréchal, nous voilà !

Tu as lutté sans cesse
Pour le salut commun
On parle avec tendresse
Du héros de Verdun
En nous donnant ta vie
Ton génie et ta foi
Tu sauves la Patrie
Une seconde fois

Refrain

Quand ta voix nous répète
Afin de nous unir :
Français levons la tête,
Regardons l'avenir !
Nous, brandissant la toile
Du drapeau immortel,
Dans l'or de tes étoiles,
Nous voyons luire un ciel

Refrain

La guerre est inhumaine
Quel triste épouvantail !
N'écoutons plus la haine
Exaltons le travail
Et gardons confiance
Dans un nouveau destin
Car Pétain, c'est la France,
La France, c'est Pétain !

Refrain

.